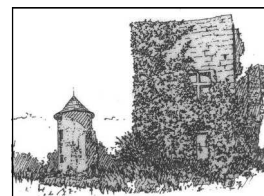


Décembre 2013 n° 28



LE MOTTIEROIS



Le mot du Maire



Fin d'année 2013 : l'automne a été marqué par une météo désastreuse avec d'importantes intempéries de pluie et de neige qui ont endommagé nos chemins et nos forêts. Il a fallu intervenir vite et bien pour maîtriser les crues des pluies torrentielles qui ont raviné le paysage. Il a fallu mobiliser toutes les bonnes volontés pour limiter les dégâts provoqués par la neige. De nombreux arbres dont les branches étaient encore pourvues de feuilles sont tombés comme des châteaux de cartes sous le poids de la neige.

L'automne a aussi été marqué par le lancement de la construction du futur groupe scolaire. Ce projet qui a alimenté beaucoup de discussions a fait l'objet d'une réunion publique en juillet, au cours de laquelle la municipalité a répondu à toutes les interrogations.

Fin de mandat ! Bientôt treize ans à votre service, entouré de collaborateurs, élus et employés assidus, compétents et dévoués. Treize années consacrées au changement, à l'équipement, à l'amélioration de notre qualité de vie.

Il vous appartient de faire appel à votre mémoire en comparant « l'avant et l'après ».

Treize années emplies de beaucoup de plaisir, mais aussi de quelques soucis et sarcasmes insupportables, le comportement de quelques uns allant jusqu'au sans gêne total, voire la malhonnêteté et un pseudo anonymat comme méthode de vie. Certains événements ont induit la nécessité d'actions désagréables et difficiles, face à des attitudes menaçantes et diffamatoires. L'objectif que j'ai toujours visé était le respect de la commune et des engagements pris.

En cette fin d'année qui voit disparaître Nelson Mandela, Grand Homme devant toute l'humanité, puisse chacun de nous s'inspirer de sa leçon universelle de courage, de volonté, de justice, de devoir et de dignité.

Comme de coutume, j'aurai plaisir à vous accueillir pour les vœux de la municipalité, le 4 janvier pour un moment de convivialité où je présenterai quelques documents reçus pendant mon mandat.

Je vous présente mes vœux les plus sincères pour vous et vos proches.

Votre Maire



Ont participé à la rédaction et à l'illustration :

Le Maire, Jocelyne Laurencin, Marie-Pierre Chuzel, Monique Laurencin, Georges Laurencin et les associations.

Commission communication :

Elsa Mazet, Françoise Reynaud, Christine Montabon, Daniel Mehr

Le mot du Maire
Etat civil
Horaires Mairie
Urbanisme
Elections Municipales
Groupe scolaire
Infos
Vie locale
Calendrier des fêtes
Vie périscolaire
Vie sportive
Vie associative



ETAT CIVIL 2013

Naissances :

BERTHON Robin de Rémi BERTHON et Sophie TAPIA	15 janvier 2013
PLAS DEFFORGE Naëlle de Fabien DEFFORGE et Amandine PLAS	6 juin 2013
BRUNJAIL Liam de Jérémie BRUNJAIL et Angélique RAVE	3 juillet 2013
MARTINEZ Enora de Sylvain MARTINEZ et Virginie LEGROUX	28 août 2013
PENEL Jonas Marcel François Valentin de Claudine PENEL	12 septembre 2013

Parrainages civils:

TARDY Margot	3 août 2013
MOULIN Camille	14 septembre 2013

Mariages :

MICHEL Véronique et FLEURENTIN William	11 mai 2013
LUCAND Elodie et MOULIN Jérôme	14 septembre 2013

Décès :

CHALVIN Yvonne	1 ^{er} mars 2013
PAULIN Valentine	2 mars 2013
CLAVEL Franck	11 avril 2013
Enfant BOUDERBALA Ryad	27 mai 2013
MOYROUD Eliane Ginette	13 juillet 2013
GUILLAUD Marie-Louise	2 novembre 2013

Recensement militaire :

Si vous venez d'avoir 16 ans révolus pensez à vous faire recenser.

**Horaires d'ouverture
du secrétariat de mairie**

Lundi	9h à 11h30
Mardi	14h à 16h30
Mercredi	15h30 à 18h
Vendredi	15h30 à 18h

Téléphone: 04.74.54.42.07
Fax: 04.74.54.58.80
e-mail: mairie-lemottier@wanadoo.fr
Site internet : www.lemottier.fr

Fermeture du secrétariat

Nous vous informons que le secrétariat de mairie sera fermé

du mardi 24 après-midi
au vendredi 3 janvier au matin

Une nouvelle secrétaire remplacera Christelle Sagnes pendant son congé parental.

Le recensement de la population dans notre commune aura lieu

du 16 janvier au 15 février 2014

Un agent recenseur se présentera à votre domicile, muni d'une carte d'identité et vous remettra des documents. Il vous conviendra de les remplir. Les renseignements contenus sont strictement réservés à l'INSEE et ne peuvent pas avoir d'autres utilisations. L'agent recenseur viendra les récupérer à votre domicile, en cas d'empêchement, vous avez la possibilité de les porter en mairie, ou de les faire parvenir directement à l'INSEE.

Nous vous remercions de réserver un bon accueil à l'agent recenseur, et de veiller à sa sécurité, si vous avez des animaux domestiques.

Agent recenseur : Rachel BERAY
Coordonnateur municipal : Elsa MAZET

Inscription sur les listes électorales :

Une permanence sera assurée en mairie le mardi 31 décembre de 10h à 12h.

Urbanisme

Déclarations de Travaux	Permis de construire
Déposées : 5	Déposés : 9
Accordées : 5	Accordés : 7
En cours d'instruction : 0	En cours d'instruction : 2
Non opposition : 0	Non opposition : 0
Opposition : 0	Opposition : 0

Elections

Le dimanche 23 mars et le dimanche 30 mars 2014

Auront lieu les élections municipales en vue de procéder au renouvellement du conseil municipal

NOUVEAU :

Pour pouvoir voter en 2014, il sera obligatoire de présenter une pièce d'identité.

Seront acceptés les titres énumérés ci-dessous, communiqués par la Préfecture:

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte de combattant de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'invalidité civile ou militaire, avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire avec photographie délivrée par le directeur du personnel d'une administration centrale, par les préfets ou par les maires au nom d'une administration de l'Etat.
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires des armées de terre, de mer ou de l'air
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photographie
- Titre de réduction de la Société nationale des chemins de fer français avec photographie

A défaut de présentation de l'un de ces documents, il ne vous sera pas possible de voter. Ce document sera obligatoire, quelle que soit la taille de la commune (en application de l'article R.60 du code électoral modifié par le décret n°2013-938 du 18 octobre 2013).

Tous ces titres doivent être en cours de validité, sauf la carte nationale d'identité ou le passeport qui peuvent être périmés.

En cas de perte ou de vol de la carte électorale, le maire peut délivrer une attestation d'inscription sur la liste électorale à tout électeur.

En cas de vol, prévenir le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie afin d'éviter toute utilisation frauduleuse.

Il est possible, au moment du vote de présenter l'attestation d'inscription à son bureau de vote. Si la démarche n'a pas été faite auprès de la mairie, il est également possible de se présenter le jour du scrutin au bureau de vote avec une pièce d'identité. Le vote sera alors possible après vérification de l'identité de l'électeur et de son inscription sur les listes électorales.

Chantier groupe scolaire



C'est parti !

Les travaux pour la réalisation du futur groupe scolaire ont nécessité quelques 2500 m³ de terrassement et à l'heure actuelle la plateforme remblayée en tout venant est prête à recevoir les fondations, la dalle et le bâtiment.

Début janvier la première dalle prendra forme, elle sera coulée conformément à ce qui était prévu sur le planning des travaux et suivant les réunions de chantier.

Le chantier sera alors fermé au public, pour des raisons évidentes de sécurité.

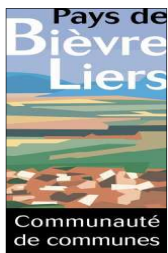
Ce sont majoritairement les entreprises locales qui ont répondu favorablement à l'appel d'offres du constructeur qui ont été retenues, en conformité aux souhaits de la municipalité.

Les enseignants et le personnel du périscolaire ont été sollicités afin de donner leur avis sur le choix des couleurs, et de l'aménagement complet des classes.

Les enfants sont très enthousiastes à l'idée de faire la prochaine rentrée dans une nouvelle école. Le choix du nom du futur groupe scolaire leur a été confié, mission de taille car sur les bancs de ce groupe scolaire iront s'instruire les générations à venir.



Des informations complémentaires vous seront communiquées en début d'année 2014



Réalisez des économies d'énergie dans votre logement !

La Communauté de Communes de Bièvre-Liers (puis Bièvre-Isère au 1er janvier 2014) participe au programme national *Habiter Mieux*. Ce dispositif permet de soutenir financièrement les propriétaires de logements dans leurs travaux d'économie d'énergie, afin de mieux se chauffer, gagner en confort et ainsi diminuer le montant des factures. Cette action s'inscrit dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) mis en œuvre depuis 2012 par le Pays de Bièvre-Liers.



Concrètement, le programme *Habiter Mieux* permet aux propriétaires à revenus modestes de bénéficier :

- D'un **accompagnement personnalisé** gratuit dans le montage de leur projet (diagnostic thermique, estimation des travaux et de leurs coûts, demandes de subventions...)
- De **subventions**, en complément des aides de l'ANAH, de la part des différents partenaires de ce programme dont l'Etat et la Communauté de Communes.

Exemple : de quel montant d'aides pouvez-vous bénéficier ?



Une aide de 10 000 € minimum par logement grâce à Habiter Mieux !

Pour cela, les propriétaires occupants doivent :

- Avoir des ressources ne dépassant pas les plafonds de l'ANAH,
- Vivre dans un logement qui a plus de 15 ans,
- Réaliser des travaux garantissant une économie d'énergie d'au moins 25% (chauffage, isolation...)

Vous êtes propriétaire ? Vous avez un projet de travaux permettant de diminuer d'au moins 25 % votre consommation d'énergie ? Pour plus d'informations, contactez la Communauté de Communes de Bièvre-Liers au 04 74 20 34 77.

Plus d'informations sur le programme Habiter Mieux : www.anah.fr/habitermieux/

Formation BAFA 2014

La formation des animateurs BAFA sur le territoire du Pays de Bièvre Liers est reconduite pour l'année 2014. Les communautés de communes du Pays de Bièvre Liers et de Bièvre Chambaran proposent à nouveau deux stages :

- un stage de **formation générale du 26 avril au 3 mai**,
- un stage d'**approfondissement** proposant la thématique « Animer les 7-12 ans » **du 25 août au 30 août**.

Ces 2 stages se dérouleront à **Gillonnay en internat et en pension complète obligatoires**.

Cette formation s'adresse aux personnes âgées de 17 ans révolus (le 1^{er} jour du stage) souhaitant exercer les fonctions d'animateurs en Accueils de Loisirs ou en Séjours de Vacances.

De la même manière que les années précédentes, la communauté du Pays de Bièvre Liers apporte un soutien financier en fonction des revenus de la famille. En contrepartie, il est demandé aux stagiaires de s'engager à travailler dans une structure du territoire l'équivalent de 4 semaines.

Les tarifs sont les suivants :

Quotient familial	Formation générale	Perfectionnement
De 0 à 440 (prise en charge à 60%)	167 €	115 €
De 440 à 760 (prise en charge à 50%)	209 €	144 €
Au-delà et indéterminé (prise en charge à 40%)	250 €	172 €

Les inscriptions débuteront courant janvier. Compte tenu du nombre de places limitées, une inscription rapide est nécessaire.

Le dossier est à retirer à la communauté de communes de Bièvre Liers à la Côte Saint André ou bien à télécharger depuis le site www.cc-bievre-liers.fr

Pour plus d'informations, contacter Coline VUILLEMIN – 04 74 20 34 77
mail : coline.vuillemin@cc-bievre-liers.fr



Informations

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Qu'est ce qu'un SAGE et dans quel but ?

C'est un document de planification qui indique les orientations de préservation et de gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant Bièvre-Liers-Valloire. Ses enjeux sont la gestion de la quantité et de la qualité de l'eau de la nappe souterraine, la préservation des milieux aquatiques et la gestion des risques d'inondation.

Deux départements : Isère - Drôme

Superficie : 900 km²

Communes : 87 (72 Iséroises- 15 Drômoises)

Habitants : Plus de 100 000

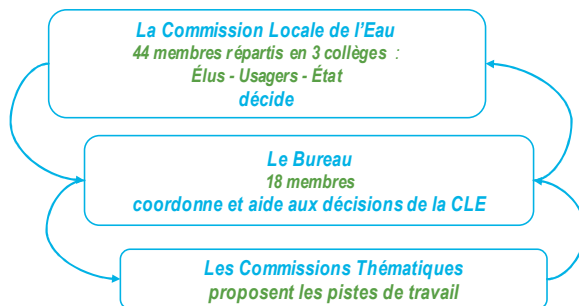
Qui est derrière tout ça ?

C'est la **CLE**, Commission Locale de l'Eau, qui élabore le SAGE. C'est en quelque sorte le parlement de l'eau à l'échelle du territoire.

Sa portée ?

Une fois approuvé par le Préfet, le SAGE sera opposable à l'État, aux collectivités locales et à leurs établissements publics ainsi qu'aux tiers.

L'organisation du SAGE Bièvre Liers Valloire



Les Commissions Thématiques
proposent les pistes de travail

L'association Aide Alimentaire et Sociale en Bièvre Liers Chambaran recherche des bénévoles

L'association Aide Alimentaire et Sociale en Bièvre Liers Chambaran distribue des colis d'aide alimentaire sur 3 lieux de distribution : Bressieux, Gillonnay et Bossieu.

Ces colis distribués chaque semaine doivent permettre aux familles de subvenir pour partie à leurs besoins alimentaires pour une période renouvelable de 3 mois. L'objectif est qu'elles retrouvent leur autonomie aussi rapidement que possible grâce à l'accompagnement social des partenaires de l'association (Conseil Général, partenaires du champ professionnel et social).

A la demande de services prescripteurs (CCAS, Conseil Général, etc.), la famille constitue un dossier avec l'aide de la Conseillère en économie sociale et familiale salariée de l'association. Ce dossier est étudié et, en fonction des ressources de la personne, une commission décide de l'attribution de l'aide alimentaire. En contrepartie d'une contribution forfaitaire, chaque famille se rend alors dans le lieu de distribution choisi pour retirer son colis.

Grâce au travail de dizaines de bénévoles, c'est plus d'une centaine de familles qui peut être accueillie chaleureusement et bénéficier de colis fournis par la Banque Alimentaire.

Nous avons aujourd'hui besoin de bénévoles pour venir compléter les équipes en place et participer aux projets de l'association.

Nous recherchons des bénévoles en capacité d'accueillir les familles dans les lieux de distribution et des chauffeurs de véhicules (permis VL) pour se rendre chaque semaine à Sassenage (Banque Alimentaire) pour récolter les colis.

Dans le cadre de la charte des bénévoles, accueilli par le responsable du lieu que vous aurez choisi et intégré à l'équipe en place, vous serez formé à l'accueil des familles et l'organisation de la distribution.

Si vous disposez de quelques heures par semaine, venez nous rejoindre.

Contact : GILLONNAY : 04 74 57 48 24 BRESSIEUX : 04 74 56 40 66

BOSSIEU : 06 45 82 57 67 Bureau 33, pl. de l'Eglise St Siméon de Bressieux 04 74 20 01 05

Vie locale



23 OCTOBRE 2013: Inondations au Mottier

Les pluies diluviennes du mercredi 23 octobre ont eu pour conséquence des coulées de boue et de cailloux emportées par l'eau.

Grâce à l'intervention rapide de l'employé municipal et de quelques bénévoles compétents, le pire a été évité, aucune maison n'a été envahie par les flots impressionnants.

Le chemin de Bocsozel a été coupé, des tranchées, ouvertes pour faire couler les torrents improvisés dans les champs, ont été nécessaires.

Des sillons de 80 centimètres ont été constatés sur les bordures des chemins, et du bétail évacué en urgence des champs de pâturage.

Heureusement, la nature de notre sol a permis une évacuation rapide de l'eau, et les chemins méconnaissables ont pu être remis en état rapidement.

20 NOVEMBRE 2013: Neige au Mottier

Annoncées par les prévisions météorologiques officielles, les chutes de neige sur notre territoire ont été si importantes que des milliers d'habitations du Nord Isère ont été privées d'électricité parfois pendant plusieurs jours. Certains axes routiers, rendus impraticables du jour au lendemain, ont été provisoirement fermés, rendant la circulation difficile, provoquant des retards importants dans les déplacements de la vie quotidienne. Les hauteurs de neige ont atteint 50 centimètres. Les arbres dont les feuilles n'étaient pas tombées ont payé un lourd tribut à cette météo 2013.

Les Mottierois ont joué la solidarité, les plus vaillants ont aidé les anciens à déneiger pour pouvoir accéder à la route et aux commerces, les écoliers s'en sont donné à cœur joie dans la cour de récréation où régnait une ambiance joyeuse. Après la chute de neige sur les arbres feuillus, les dégâts dans les bois sont considérables, il faudra du temps pour gérer la forêt. Une nouvelle fois, la bonne gestion des espaces boisés en bordure de chemins et à proximité des fils électriques et téléphoniques aurait pu éviter que les fils tombent à terre avec les risques que cela comporte au niveau du danger mais aussi de la rupture des lignes.

Grâce à l'absence de fils nus sur notre commune, des coupures d'électricité nous ont été épargnées.



Assainissement

Travaux



Les travaux d'assainissement pour relier le futur groupe scolaire et les riverains du Chemin du Fangeat avance à grands coups de pelle-teuse et de janolene.

La route a été barrée pendant la durée des travaux.



Le SIE de la Côte St André profite des travaux pour enfouir le réseau ERDF et France Telecom



Vie locale

C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale intervient dans notre commune suivant une politique sociale déterminée par les élus locaux. Il a pour vocation l'animation des activités sociales, au niveau de notre village en toute autonomie.

Cette année, ce sont 48 colis qui ont été distribués, en plus des bons d'achat qui sont remis aux familles lors de chaque naissance. Une équipe de bénévoles et d'élus assure le bon fonctionnement du CCAS.



Samedi 14 décembre 2013 : Les bénévoles distribuent les colis de Noël

De gauche à droite: Chantal, Solange, Yvette, Pierrette et Françoise: sourire, gentillesse et dévouement !

14 JUILLET

Après la traditionnelle et émouvante cérémonie du Col du Banchet, c'est à La Frette qu'a été déposée une gerbe devant la caserne des pompiers. Nos porte-drapeaux, pour la plupart acteurs des événements commémorés, sont de moins en moins nombreux et l'assistance leur porte un très grand respect.



11 NOVEMBRE



La traditionnelle cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence de nombreux Mottiérois de tous âges, venus pour cette commémoration de la « Grande guerre ». Depuis le 11/11/2012 à la demande du Chef de l'Etat cette date rend hommage aux morts de toutes les guerres.

Cette cérémonie se déroule le 11 novembre à 11h, en mémoire aux clairons qui sonnaient le cessez-le-feu le 11/11/1918, pour mettre fin à quatre années de bouleversements, de souffrances et de mort.

Notre commune s'est jointe à la France entière pour que cette période perdure dans nos mémoires, pour honorer ces hommes et ces femmes morts pour la Patrie et leur exprime leur reconnaissance.



Au cours de cette cérémonie nous avons une pensée pour René Beray qui a beaucoup œuvré pour que les noms inscrits sur le monument aux morts soit fidèle au nombre de soldats morts pour la France.





C'était le 8 août : la famille Olagnon a convié les Mottiérois à l'inauguration de la
« Charcuterie artisanale »

Après une présentation des membres de la famille travaillant pour ce nouveau commerce un pot d'accueil a été offert aux personnes présentes. Un tirage au sort a permis à trois heureux participants de repartir avec un très beau panier garni. La charcuterie a fidélisé la clientèle, et nombreux sont les clients venus d'autres communes pour faire leurs courses. En plus de la charcuterie traditionnelle, on trouve dans ce commerce de la viande et des plats cuisinés, ainsi qu'un dépôt de pain le jeudi, jour de fermeture hebdomadaire de la boulangerie.

Jeu intercommunal



Nos commerçants se sont prêtés volontiers au jeu intercommunal organisé par la commission « Economie et Tourisme » de la Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers. Les gagnants ont été tirés au sort dans la Salle du conseil de la Mairie. Ils venaient de différentes communes voisines, confortant ainsi nos commerces locaux dans l'idée que leur savoir faire et la qualité des marchandises et services proposés sont de qualité !

Sou des écoles

Après un tournoi de poker en septembre qui s'est bien passé, une très bonne journée moules-frites en octobre toujours appréciée, le Sou des écoles a offert le 15 décembre un spectacle de magie qui a enchanté petits et grands.

En 2014 l'association organisera de nouveau un tournoi de poker le 8 février, une vente de fleurs le 18 mai si la météo le permet et la kermesse tant attendue par les enfants le 22 juin.

Nous comptons, comme d'habitude sur l'implication de tous les parents pour le bon fonctionnement du Sou des écoles, afin de permettre à nos enfants des sorties scolaires, de jolis cadeaux de Noël, des abonnements littéraires intéressants pour les classes et bien plus encore...

A vous tous, parents et enfants, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour d'excellentes fêtes de fin d'année.



Gens d'ici

Marie-Pierre Prudhomme, 22 ans et déjà un sacré tracé professionnel !



Native du Mottier, où réside toute sa famille, Marie-Pierre a acquis malgré son jeune âge une solide expérience dans le domaine de « la pâtisserie en salle ». Après un bac technico-hôtelier à l'école hôtelière de Lesdiguières à Grenoble, elle obtient son BTS Arts de la table (cuisine & services) qui lui permet de passer une année en apprentissage en Haute Loire chez le chef Marcon à Saint Bonnet le Froid, en formation cuisine avec le GRETA.

Le chef Marcon est un géant de la cuisine chevalier de la légion d'honneur, il possède deux restaurants et deux hôtels dont la renommée a dépassé depuis fort longtemps les limites du territoire, avec ses trois étoiles au guide Michelin. C'est là qu'elle travaillera en compagnie des meilleurs cuisiniers, dont certains ont été meilleurs ouvriers de France (on les reconnaît à leur col bleu, blanc, rouge) ce diplôme prestigieux qui s'obtient tous les quatre ans, en hôtellerie, à condition de réussir le concours.

Puis ce sera à la Pyramide à Vienne, deux étoiles au guide Michelin, où elle pourra donner la mesure de son talent. Ses solides références lui ouvrent la porte d'un restaurant dans le Sud, à Vence où elle découvrira une clientèle différente, avant de revenir dans notre région pour ensuite partir à Courchevel pour de nouvelles expériences.

Elle parle de son métier comme étant « beau » mais pas facile, pour accepter les week-end en décalé il faut en effet avoir un bel esprit de famille de l'entreprise.

La pâtisserie n'a pas de secrets pour Marie-Pierre, de la brioche au gâteau d'anniversaire, elle excelle dans le « dessert à l'assiette » qui est servi après un grand repas. Elle joue sur la texture, les goûts, les saveurs, les couleurs, les odeurs. Son but : présenter un dessert léger, un dessert dont on a envie de savourer jusqu'au dernier morceau le savoir faire de l'artiste !

Son métier de passion, elle l'exerce avec conviction et professionnalisme, métier pourtant difficile où les débouchés sont réservés aux meilleurs. 12
Bonne route Marie-Pierre, et bonne chance !

La ludothèque



Nouveaux horaires pour la ludothèque

La ludothèque sera présente dans notre commune

Le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

- 22 janvier
- 2 avril
- 11 juin

Les animations sont programmées selon les communes en journée ou en soirée, le dépliant concernant les dates vous a été distribué dans vos boîtes aux lettres. La fête du jeu aura lieu en mai.

Venez découvrir des jeux d'adresse, de stratégie, nouveaux ou anciens, l'espace jeux est ouvert à tous, librement et gratuitement.

Des tracteurs et des livres

Notre commune a soutenu activement le projet de la Communauté de communes qui proposait aux habitants de participer à une initiative originale de lecture à voix haute lors des journées du patrimoine.

Les textes, lus depuis un tracteur, ont tous été écrits par les habitants de notre territoire. Nous avons pu découvrir et apprécier des textes inédits, ayant pour principal sujet la vie à la campagne et pour tous un même début :

« Après avoir longtemps hésité,
il a ouvert la boîte »



Les détours de Babel



« Saison culturelle 2013-2014 »

Programmée dans le cadre du festival Les Détours de Babel, la musique du monde résonnera dans notre belle église le

Samedi 5 avril à 19h

Ce concert riche en harmonies et prouesses vocales nous emportera vers les steppes de Mongolie et les montagnes de Sardaigne avec l'émotion qui leur appartient et qu'ils partageront avec nous. Une rencontre est programmée pour découvrir l'histoire d'hommes et de femmes qui ont su si bien se fondre dans la nature qui nous feront partager leur culture.

Notez ce rendez-vous! 13

Calendrier

Janvier				
Samedi 4	Vœux du Maire	Municipalité	Salle des fêtes	20h30
Mercredi 22	Ludothèque	Municipalité et Communauté de Communes	Salle des fêtes	9h30 - 12h00 14h00-17h30
Février				
Samedi 8	Tournoi de poker	Sou des Ecoles	Salle des fêtes	13h - 20h
Samedi 15	Repas ouvert à tous	A.C.C.A	Salle des fêtes	11h30
Samedi 22	Diaporama	PA et TATE	Salle des fêtes	20h
Dimanche 23	Diots à emporter	Don du sang	Salle des fêtes de Bizonnes	10h
Mercredi 26	Collecte	Don du sang	Salle des fêtes	16h30-20h
Mars				
Dimanche 9	Tripes à emporter	Club Rencontre	Salle des fêtes	9h
Vendredi 21	Représentation Théâtrale	Tous en Scène	Salle des fêtes	20h30
Samedi 22	Représentation Théâtrale	Tous en Scène	Salle des fêtes	20h30
Dimanche 23	Représentation Théâtrale	Tous en Scène	Salle des fêtes	14h
Mercredi 26	Nettoyage de la nature	Municipalité et bénévoles	Place de la Mairie	8h30-11h30
Avril				
Mercredi 2	Ludothèque	Municipalité et Communauté de Communes	Salle des fêtes	9h30 - 12h00 14h00-17h30
Samedi 5	Concert Vies Nomades	Communauté de Communes	Eglise	19h
Dimanche 6	Diots à emporter	A.S.M.	Stade	10h
Samedi 12	Ménage de printemps de la salle des fêtes et du stade	Toutes les associations	Stade Salle des fêtes	8h-12h
Dimanche 13	Repas Rameaux	CCAS	Salle des fêtes	12h
Dimanche 27	Repas spectacle	Les Amis de Bocsozel	Salle des fêtes	12h
Mai				
Jeudi 8	Cérémonie du 8 mai 1945	Municipalité	Monument aux morts	11h
Dimanche 18	Vente de plants de fleurs et légumes	Sou des Ecoles	Stade	9h
Vendredi 23	Concours de pétanque	A.C.C.A.	Stade	18h30
Samedi 24	Fête du jeu	Municipalité et Communauté de Communes	Centre Galabourdine à Faramans	9h-14h
Vendredi 30	Concours de pétanque	A.S.M.	Stade	14 19h

des fêtes 2014

Juin				
Mercredi 11	Ludothèque	Municipalité et Communauté de Communes	Salle des fêtes	9h30—12h00 14h00-17h30
Dimanche 22	Kermesse	Sou des Ecoles	Stade	10h
Juillet				
Mercredi 16	Collecte de sang	Don du Sang	Ecole de Longechenal	17h-20h
Dimanche 20	Pétanque Tête à Tête Pétanque Doublettes	A.C.C.A.	Stade	8h 14h
Août				
Samedi 30 Dimanche 31	Fête et Foire de la Patate	PA et TATE	Stade	18h 8h
Septembre				
Dimanche 7	Pétanque Doublettes	A.S.M.	Stade	14h
Dimanche 21	Journée du Patrimoine	Les Amis de Bocsozel	Site de Bocsozel	9h
Vendredi 26	Collecte de sang	Don du sang	Salle des fêtes Eydoche	17h-20h
Octobre				
Dimanche 12	Moules Frites (à déguster sur place ou à emporter)	Sou des Ecoles	Salle des fêtes	10h
Samedi 25	Andouilles et Saucissons à l'Alambic	A.S.M.	Stade	17h
Novembre				
Dimanche 9	Boudins	Club Rencontre	Salle des fêtes	9h
Mardi 11	Cérémonie du 11 novembre 1918	Municipalité	Monument aux morts	11h
Dimanche 30	Boudins	A.C.C.A.	Salle des fêtes	9h
Décembre				
Dimanche 14	Arbre de Noël Retraite aux Flambeaux	Sou des Ecoles	Salle des fêtes, Chemin de l'école	15h-17h
Mercredi 17	Collecte de sang	Don du Sang	Salle des fêtes de Bizonnes	16h30-20h



SECURITE ROUTIERE

Le Forum sur la « Sécurité routière » s'est tenu le jeudi 7 novembre à St Etienne de St Geoirs à l'initiative des Maires de l'Isère en présence de nombreux élus et des professionnels de la sécurité routière.
Notre commune était représentée.

En 2012, un peu moins de 50 % des tués l'ont été en automobile.

Les causes en 2012

La perte de contrôle du véhicule reste la principale cause pour la moitié des accidents

Viennent ensuite :

- L'usage d'alcool/stupéfiants
- Les refus de priorité
- La vitesse excessive
- Les 2 roues motorisés
- Les cyclistes
- Les piétons

Les tués par type de voie en 2012

- 24 % en agglomération
- 3 % sur route nationale
- 73 % sur route départementale
- 11 % sur autoroute
- 13 % sur voie communale



20 radars mobiles = 51 498 infractions
30 radars fixes = 157 397 infractions

Les tués par tranche d'âge en 2012	FRANCE	RHONE-ALPES	ISERE
0-14 ans	115	9	4
15-25 ans	884	85	8
26-64 ans	1909	182	41
65 ans et plus	745	75	9

Recul des accidents, de tués et de blessés constaté entre 2008 et 2012

- 11% d'accidents
- 10% de tués
- 17% de blessés

Les principaux facteurs d'accidents pourraient être évités.

La vitesse excessive représente le quatrième facteur d'accidents mortels en Isère.
Le téléphone au volant augmente de 50% environ le temps de réaction et multiplie par 5 les risques d'accident

LA CONDUITE RECLAME 100% DE NOTRE ATTENTION. L'IGNORER PEUT S'AVERER FATAL.

Vandalisme

Actes de vandalisme, violences, vols, maisons pillées, commerces braqués...

Par qui ? Pourquoi ?

QUEL PRIX ?

Les exactions dont on ne trouve pas toujours les auteurs ont un coût : qui paiera ? Dans ces situations dont on ne peut que faire des constats et dont certaines personnes en font des gorges chaudes il convient de se poser les bonnes questions...



AMBROISIE

Dans le cadre des actions de lutte contre l'ambroisie dans le Nord Isère, notre commune se doit de participer à la campagne d'éradication de cette plante hautement allergogène et invasive.

L'ambroisie, très présente sur notre territoire cause des allergies importantes. La CPAM annonce des chiffres en très forte hausse pour cette année. Tout le monde est concerné, et la législation se durcit au fil du temps, allant même jusqu'à imposer l'arrachage de l'ambroisie dans les champs cultivés. En cas de non exécution de ce travail, celui-ci peut être décidé par voie légale, et la facture envoyée au propriétaire du terrain, avec obligation de la payer.

Cette situation préoccupante est justifiée par les chiffres annoncés par la CPAM.

En Rhône-Alpes 10 à 20% de la population est allergique au pollen d'ambroisie.

Le coût des dépenses de santé liées à l'ambroisie : 20 millions d'euros en 2011.

Augmentation de 90 % depuis 2008.

Bien qu'impopulaire cette mesure s'impose par rapport au pouvoir reproductif de la plante, en effet une seule plante peut produire jusqu'à 25 000 graines qui peuvent rester en dormance dans le sol pendant plusieurs années.

L'ambroisie appartient à la même famille que les tournesols, il est donc quasiment impossible de la désherber par les moyens classiques. Il incombe à chacun de nous de la détruire.

Des réflexions sont organisées entre les référents ambroisie de nos communes et les autorités compétentes, pour que le fauchage des bords de route se fasse de manière efficace.

Le Préfet de l'Isère a pris un arrêté en l'an 2000.

Cet arrêté a été modifié en 2009 :

Article 1: l'arrêté préfectoral n°2000-1572 du 7 mars 2000 est modifié en son article 2 qui est remplacé par les dispositions suivantes :

« sur les parcelles agricoles en culture, la destruction de l'ambroisie devra être réalisée par l'exploitant jusqu'en limites de parcelle (y compris talus, fossés, chemins etc., inclus dans la parcelle). Il devra mettre en œuvre les moyens nécessaires : fauchage, broyage, désherbage chimique ou toute autre méthode adaptée ».

Article 2: « l'élimination des plants d'ambroisie doit se faire avant la pollinisation. Elle doit avoir lieu si possible avant la floraison. La période idéale d'intervention par fauchage se situe entre les deux dernières semaines de juillet et la première d'août. Des interventions ultérieures supplémentaires peuvent être nécessaires début septembre en raison de phénomènes de repousse.

Article 3: Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Isère, les Sous Préfets de Vienne et La Tour du Pin, les Maires, les Directeurs des services communaux d'hygiène et de santé, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, ainsi que les officiers de police judiciaire sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans toutes les communes du département et inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de l'Isère.

Vie périscolaire



JUILLET : Notre pique-nique annuel a toujours autant de succès, surtout lorsque la météo permet aux enfants d'être à l'extérieur :

Plus d'espace pour eux et les jeux de plein air sont au rendez-vous



Super coiffure!



« la » casquette



La belle robe d'été



Merci aux bénévoles qui chaque année viennent nous aider.



Une très bonne ambiance règne ce jour là !



Vie périscolaire



La rentrée s'est bien passée, elle a commencé doucement, le premier jour étant celui des parents qui sont présents pour accompagner leurs enfants.



Créée en 2004, notre cantine-garderie fêtera dignement ses dix ans au cours desquels les parents qui travaillent ont pu confier leurs enfants au personnel en place en toute tranquillité.

La vie au quotidien se déroule pour le mieux et tout est mis en œuvre pour que les relations entretenues avec les enfants et les parents évoluent dans l'harmonie et la satisfaction de tous.

Le Mercredi 13 novembre, nous avons accueilli les enfants, en raison de la grève des enseignants. Nous avons bénéficié des activités proposées par la Ludothèque présente ce jour-là dans notre commune pour la plus grande joie de tous. Ce jour de récupération de vacances a ainsi été transformé en une belle journée jeux!



Noël approche!



Les enfants sont en pleine effervescence : ils préparent une jolie décoration pour la table du repas de Noël offert par la municipalité.

Nous la remercions de nous permettre de nous réunir autour de ce repas très attendu qui finit l'année 2013



Marie-Pierre, Jocelyne et Marie-Jo vous souhaitent d'excellentes fêtes de Noël en famille



La cérémonie de remise des récompenses des
« Maisons fleuries »
a eu lieu le samedi 19 octobre à la salle des fêtes en présence
de la Municipalité

MAISONS FLEURIES

Des orchidées ont été offertes aux habitants qui fleurissent leurs maisons. Au cours de cette soirée, nous avons eu le plaisir de faire connaissance avec de nouveaux arrivants dans notre commune qui ont eu à cœur de fleurir leur habitation.

Tous en scène

CINQUIÈME ANNÉE

NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS LES 21, 22 ET 23 MARS

Les 14 comédiens de Tous en scène vous proposent cette année un répertoire différent des 4 saisons précédentes, ce seront bien sûr des comédies, mais avec des textes plus "légers".....

Ainsi vous pourrez voir : "Psychoc", "Pour faire un bon petit chapeyron" et "Certificat".



ADMR du LIERS

L'Assemblée Générale de l'ADMR du Liers s'est tenue à la salle des fêtes du Mottier, en présence des élus locaux de différentes communes et d'une assemblée attentive.

Le bilan moral et le rapport d'activité sur toute l'année 2012 dans les dix communes de notre territoire n'a rien laissé au hasard : activités par village, nombre de salariées, nombre d'heures, nombre de familles et personnes aidées, projets...

Après de vifs remerciements aux communes qui aident l'association par l'attribution de subventions ou de matériel, ou de locaux ou simplement par solidarité, un appel à bénévoles a été lancé, pour faire vivre l'ADMR et renforcer l'équipe en place actuellement.

Les comptes de bilan de l'année 2012 témoignent d'une gestion rigoureuse et d'un résultat positif.

En fin de séance, la Présidente, Nicole Laurencin a vivement remercié la commune pour le prêt de la salle des fêtes et le pot de l'amitié autour duquel se sont réunis tous les participants.





SEPTEMBRE 2013 : une rentrée très attendue, tout le monde est au rendez-vous, les équipes ont revêtu leurs maillots en couleur et les chaussures sont impatientes de courir sur la belle pelouse mottiéroise.

Quatre équipes de jeunes de U6 à U10 et une équipe de vétérans composent la saison 2013-2014

Le 2 novembre, la journée de saucissons et andouilles cuits à l'alambic a eu un grand succès.

Le Président et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux et comptent sur de nombreux bénévoles pour l'année 2014.

Détente et loisirs



La forme, la joie et la bonne humeur : détente et loisirs...

L'année 2012-2013 s'est achevée en juin par une sortie bowling à St Savin et une pique nique à la cabane des chasseurs de Longechenal, dans la joie et la bonne humeur.

Cette dernière s'est prolongée tout au long de l'été par de nombreuses sorties "promenades" organisées par les adhérents eux-mêmes.

Mi-septembre, les cours ont repris à la salle des fêtes tous les jeudis de 19h30 à 21h30. Cette année connaît une grande affluence (41 adhérents).

Le thème des cours est le même : Savate Forme et renforcement musculaire. Le bureau a été renouvelé lors de son assemblée générale, notre trésorière Alexandra Suanno et notre secrétaire Anne-Lise Catinot ont laissé leur place à Amanda Bererd et Karine Chanvillard,

La présidente étant toujours Christelle Tanchot.

Les amis de Bocsozel

Les travaux de la Tour ronde, suite et fin....

Voilà, la dernière touche a été donnée, la pose de la nouvelle porte. Elle a été réalisée par deux de nos adhérents, Michel Mastras pour la partie bois et Gaston Beray pour la partie métallique.

Bravo à tous les deux, car c'est une belle réussite.



Avant



Après



La clé

La fête médiévale des 20 et 21 juillet 2013

Tout était réuni pour faire de ces deux jours une grande fête : le soleil, les animations de l'Escadron de By, les jeux pour enfants avec l'association Woodclan, la participation active des quatre-vingt bénévoles et de la municipalité, la taverne avec sa grande surface d'accueil ombragée, le repas médiéval préparé par Maxime Tappa et le célèbre Egidius.

Ce fut une totale réussite car près de quatre mille personnes, sur les deux jours, sont venues sur le site.

Nous vous laissons revivre ce moment à travers les différentes photos.



Merci à Julien et ses camarades pour la construction de la ferme

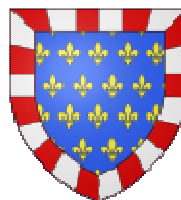


La taverne



Les joutes vont commencer

Voyage en Pays Tourangeau



Pour ne pas déroger à la règle, ce voyage fut encore une belle réussite.



Cathédrale de Bourges



Château de Chambord



Spectacle
à la
ferme
troglodytique

Au fil de l'eau
sur la Loire:
les Amis de
Bocsozel
en route
pour
l'aventure



Les Journées du Patrimoine

Malgré la pluie du matin et le temps incertain de l'après midi plus de quatre cents visiteurs sont venus à Bocsozel. Ils ont pu découvrir un diaporama retraçant les apports de l'association et de la commune depuis 30 ans.



Triste nouvelle...

Un de nos adhérents, Serge Rubi, vient de nous quitter après un long et courageux combat contre le cancer. Du paradis résonne maintenant l'accordéon de Serge, accompagné par la voix de René...



Les pierres de Pierre

Pour être né au Mottier et y avoir vécu toute sa vie, il a arpenté les chemins et les champs en admirant les pierres, sous toutes leurs formes. Après avoir réalisé des murs, des puits, des décorations de jardin ou de boîtes aux lettres, sa passion, car c'en est une, lui a inspiré une œuvre originale qui a été déposée dans la tour de Bocsozel. Il a fallu de nombreuses heures de travail pour réussir un si bel ouvrage.

Pierre Laurencin et les pierres : un truc bien de chez nous !

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Donner son sang et un peu de son temps est un acte de générosité.

Voici quelques chiffres qui montrent l'importance de ce geste :

En France, 153 sites fixes organisent 40 000 collectes par an.

En 2012: **3 104 295** prélèvements réalisés dont **348 168** nouveaux donneurs
et **1 000 000** de malades soignés grâce à tous ces dons.

En Rhône-Alpes, 10 000 dons chaque jour sont nécessaires pour subvenir aux besoins.

Les donneurs représentent 4% de la population avec une moyenne de 1,82 don par donneur et par an.

Un homme peut donner son sang 6 fois par an, une femme peut donner son sang 4 fois par an.

Composition du sang :

Les Globules Rouges : L'hémoglobine assure le transport de l'oxygène (carburant de l'organisme)

Les Globules Blancs : Les leucocytes interviennent dans la défense immunitaire (élimination des bactéries, des virus et des parasites.

Les Plaquettes : Elles sont nécessaires à une bonne coagulation du sang (en participant au colmatage des plaies.

Le Plasma : Il est le liquide permettant aux cellules du sang de circuler (il est composé de 90% d'eau et 10% de protéines, de sels minéraux, de vitamines, etc...)

Le 25 octobre dernier, au château de Vizille, le Conseil Général a honoré deux dames de notre amicale ayant atteint les 100 dons :

Mme BUTTIN Solange du Mottier

Mme AMIRAN Agnès d'Eydoche.

Félicitations à toutes les deux !



BONNE ANNEE ET BONNE SANTE pour 2014

Venez nous rejoindre aux 4 collectes que nous organisons chaque année.

Club Rencontre



Nos aînés ont la patate ! Ils étaient plusieurs au départ (comme à l'arrivée) de la randonnée organisée sur une partie des chemins de Compostelle pour 12 kms. Le temps était frais, peu importe, équipés de vêtements chauds et partageant la chaleur humaine de cette manifestation, tous sont arrivés à bon port.



Nos aînés ont la pêche ! Ils étaient nombreux au repas friture !



Nos aînés savent faire la fête !

Sous le chapiteau du stade a eu lieu le traditionnel repas d'été au cours duquel ont été fêtés les anniversaires.

Malgré le temps maussade, la matinée Boudin du 10 novembre a connu toujours le même succès. Nos aînés n'hésitent pas à retrousser les manches pour faire chauffer les chaudières ou à sortir les mouchoirs pour pleurer de rire en épluchant les oignons ! Vous étiez nombreux et nous n'avons pas pu tous vous satisfaire.

Merci pour votre fidélité.

En octobre c'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Roland CORAZZA qui a été membre de notre club pendant 20 ans. Le club renouvelle ses sincères condoléances et toute sa sympathie à sa famille.

Le Club Rencontre est affilié à la Fédération Génération-Mouvement des Aînés Ruraux de l'Isère qui comprend 172 Clubs. De nombreuses rencontres sont organisées tout au long de l'année afin de rompre la solitude et participer au mieux vivre.

Juillet : journée champêtre ensoleillée et très festive autour d'un énorme gâteau d'anniversaire.

Août : Randonnée à Méaudre avec les clubs de la Fédération

Découverte du Festival Berlioz avec un opéra en ouverture, 23 participants du Club ont été conquis par une musique remarquable et une prestation exaltante.

Septembre : Rentrée du club « au bon coin tranquille » aux Abrets : friture, pétanque.

Randonnée sur le chemins de Compostelle autour de la Côte St André avec les clubs de la Fédération.

De nombreuses manifestations sont au programme de cette fin d'année. Contactez-nous si vous désirez participer à nos rencontres. Rendez-vous tous les jeudis après-midi à la salle des Fêtes à partir de 14h. Notre Assemblée Générale aura lieu le 16 janvier 2014 à 10 heures. Pour tout renseignement, contactez la secrétaire du club au 04.74.54.42.15



2013: Patate Pluvieuse, Patate Heureuse !

C'est sous la pluie qu'a débuté la 11ème édition de la fête de la patate. Heureusement, comme si c'était programmé, les éclaircies se sont produites laissant le spectacle de twirling bâton du club de Sardieu et celui des danseurs de country de Nantoin se dérouler au grand bonheur du public venu nombreux malgré la météo. Puis à nouveau des trombes d'eau se sont abattues pendant le repas



Des pommes & des pommes de terre :

Le dimanche, plus de 45 stands d'exposants ont pu proposer leurs marchandises tout au long de la journée.

La **collection de pomme de terre** a rassemblé 150 variétés de pomme de terre. Nous avons pu apprécier tout l'intérêt du public devant le stand qui était pris d'assaut pendant toute la journée.

Il y avait aussi un stand présenté par la section myco-bota du Foyer Laïque de St Etienne de St Geoirs. Une très belle **présentation de champignons et fleurs**, avec des animateurs disponibles toute la journée pour faire partager leur passion. Nouveauté cette année, **les croqueurs de pomme** d'Estrablin ont présenté leur collection, leur savoir faire, leurs ouvrages et nous ont fait déguster leur jus de pomme fraîchement pressé.

Le public a pris un grand plaisir à visiter et voir ces trois expositions : merci aux responsables de ces stands pour leur participation et leur engagement.

Le traditionnel **repas du gratin dauphinois** n'a pas failli à sa réputation. Pour la troisième année consécutive, tous les repas se sont vendus en un rien de temps, signe que le gratin dauphinois de Max et le menu proposé par Christian et son équipe ont acquis une solide réputation.

d'aligot servi à plus de 500 personnes, laissant même planer le doute sur le tir du feu d'artifice. Et c'est enfin avec plus d'une heure de retard et une nouvelle éclaircie que le feu a pu être tiré. Un magnifique spectacle qui malgré le temps a attiré de très nombreux spectateurs. La renommée du feu d'artifice attire dorénavant du public bien au-delà de notre commune. Un grand merci à Jean Marc Thibaud et sa famille pour la qualité de sa prestation, et pour son engagement auprès de notre association. La soirée s'est ensuite passée dans la bonne humeur avec le bal animé par Olivier Genthon, qui a permis aux jeunes (et moins jeunes) de profiter de la fête jusqu'au bout de la nuit sous l'œil vigilant du service d'ordre qui a parfaitement rempli sa mission.

Nouvelle monnaie :

Cette année, la **Patate** a remplacé l'Euro ! Cette nouvelle monnaie a grandement facilité le travail des bénévoles, que ce soit au snack ou à la buvette. Le bilan est positif et le paiement en Patate sera reconduit l'année prochaine.

L'arrachage des pommes de terre a été fait autour d'un public très nombreux. Les 150 variétés de pommes de terre ont été arrachées par les bénévoles dans une très bonne ambiance intergénérationnelle. Les rires et les leçons étaient dans le champ, les arracheurs d'expérience essayant d'apprendre aux nouveaux l'art de l'arrachage. Merci à « l'équipe des arracheurs » pour la bonne humeur et le beau spectacle qu'ils nous offrent tant au niveau de l'arrachage que du défilé de leur char très apprécié de tous. Exposition de tracteurs, défilé, exposition de voiture...tout cela dans la bonne humeur a permis une fois de plus la réussite de la fête.





Le 24 novembre 2013, s'est déroulée **l'assemblée générale** avec renouvellement du bureau. C'est avec un grand plaisir que nous accueillons au sein du conseil d'administration des nouveaux membres : Bernard Beray, Alison Bouvier, Yvette Buenerd, Jean Luc Buttin, Christopher Laurencin, Gilbert Prudhomme, Grégory Viana et Béatrice Vilerio. Les 34 membres du conseil d'administration ont renouvelé le bureau.



Président :	Jean Marc Reynaud
Vice-présidents :	Daniel Mehr Pierrot Laurencin Grégory Viana
Trésorières :	Petra Leber Béatrice Vilerio
Secrétaires :	Alison Bouvier Catherine Casier



Moment d'émotion : Robert MARTIN Président et Chantal HAUTE Trésorière, tous deux dans le bureau depuis le début, c'est-à-dire depuis onze ans, avaient fait part depuis la dernière élection il y a trois ans qu'il s'agissait de leur dernière mandature. **Chantal**, comme l'ont si bien dit Monsieur Le Maire et Elsa, a œuvré pendant onze ans à la bonne tenue des comptes, avec une assise, une précision et une loyauté sans faille. Toujours parlante, volontaire, elle a su donner à notre association une dimension rigoureuse aux yeux de tous au niveau des comptes. Un très grand merci à

Chantal qui va bien sûr continuer à œuvrer avec l'association.

Robert, qui n'aime pas les éloges, est un personnage de notre commune hors du commun. Onze années au sein de l'association, il avait auparavant été pendant 17 ans président du foot au Mottier.

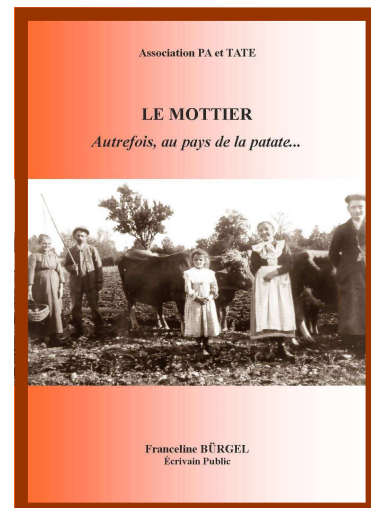
Robert sait rassurer, écouter, trancher, bref, tout ce qu'on attend d'un président.

Il a su exercer avec merveille son rôle pendant toutes ces années. Il y a des personnes qui ont, comme on dit, «la bosse du commerce» ou qui sont douées pour telle ou telle chose. Robert, lui, tout au long des années passées au sein du bureau, a œuvré pleinement dans son rôle en tant que président d'association. Merci à toi Robert au nom de tous les bénévoles de l'association. Mais nous savons que tu restes bien sûr membre de l'association et que nous pourrons compter sur toi.

Merci aux très nombreux bénévoles sans qui la fête n'existerait pas. Chaque année vous êtes plus nombreux à venir nous aider et c'est une des grandes satisfactions du bureau.

« **Le Mottier, Autrefois, au pays de la patate** » :
ce livre est encore disponible.
N'hésitez pas, c'est une belle idée de cadeau de Noël !
Contactez :

Elsa Mazet ou Robert Martin,
le prix du livre est de 15 €.



La soirée **diaporama** aura lieu le **samedi 22 février 2014** à partir de 20 heures à la salle des fêtes.
Cette soirée est ouverte à tous.

La 12^{ème} édition se déroulera les 30 et 31 août 2014



ACCA Diane de Bocsozel

L'année 2013 restera marquée par des conditions climatiques particulières.

On se souviendra surtout d'un printemps humide et froid qui bien évidemment a eu des conséquences sur les cultures et leurs récoltes influant in facto la reproduction du gibier et sa sauvegarde.

Les agriculteurs estiment le retard des récoltes à 1 mois environ.

Première conséquence, au mois de novembre de nombreuses parcelles de maïs étaient présentes en plaine favorisant la bonne tenue du gibier à plume comme le faisan et la perdrix.

Ce côté positif est hélas terni en ce qui concerne le lièvre, qui a semble-t-il beaucoup souffert de l'humidité et du froid persistant en période de reproduction.

Sur notre ACCA, l'ouverture était fixée au 6 octobre et devait se prolonger jusqu'au 27.

Au vu du résultat, un seul lièvre prélevé (mère), la décision de fermer la chasse dès le dimanche 6 octobre midi bien qu'impopulaire était nécessaire pour la bonne gestion de ce gibier et pour préserver les saisons futures.

Pour information, lors de la réunion organisée au Mottier par la FDCI (Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère) toutes les ACCA faisant parties de notre UG (unité de gestion) ont connu les mêmes déboires et pris la même décision.

La sécurité en action de chasse représente une priorité voulue par notre Président.

A ce titre, plusieurs chasseurs ont suivi en début de saison une formation animée par la FDCI.

De même, lors de notre assemblée générale un agent ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) domicilié au Mottier est intervenu sur le sujet apportant précisions, témoignages et conseils techniques, un grand merci à lui pour son implication.

Une nouvelle fois, il nous appartient de se réjouir de l'intégration de notre association dans notre village et surtout de la cohabitation avec les agriculteurs qui participent activement à diverses tâches.

En ce qui concerne les photos ci-dessous : elles ont été prises sur la commune du Mottier et reflètent notre faune. Elles sont l'œuvre d'un véritable passionné de nature à qui nous adressons un grand merci, tout le monde reconnaîtra notre ami Georges !



Tarier des près



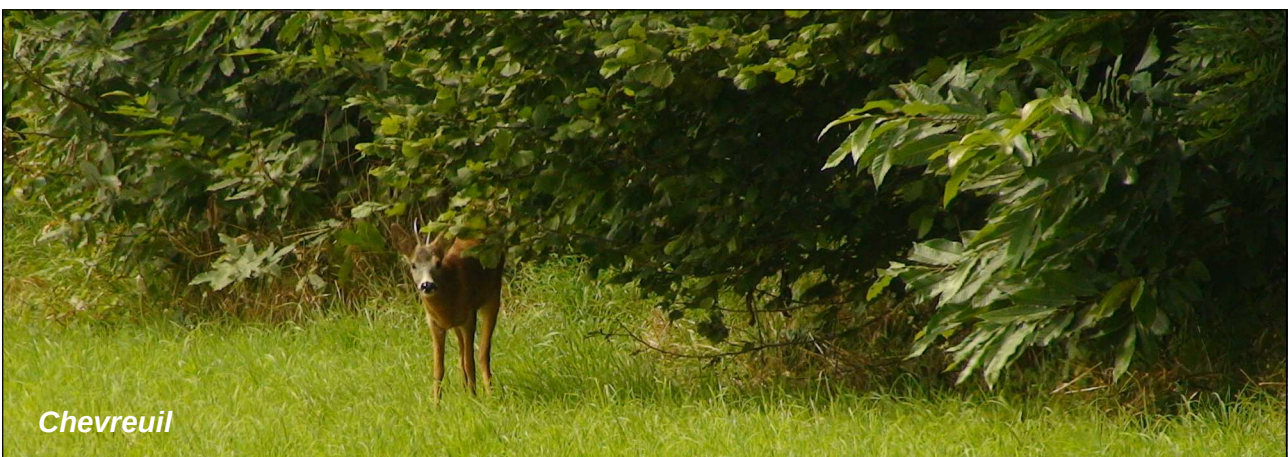
Pouillot fitis



Pluviers guignards



Vanneau huppé



Chevreuil